Partie 8.7

# **Autres fournitures**

(produits pharmaceutiques et équipement médical, outils et autres fournitures)

# **PARTIE 8.7**

# AUTRES FOURNITURES (PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET ÉQUIPEMENT MÉDICAL, OUTILS ET AUTRES FOURNITURES)

Définition d'un vecteur passif : objet ou substance qui peuvent être contaminés par des agents pathogènes

### PRATIQUES RECOMMANDÉES

- 1. Il faudrait mettre les mesures suivantes en place avant d'introduire des vecteurs passifs dans les bâtiments :
  - a. Le nettoyage des vecteurs passifs avant leur entrée dans la zone d'accès restreint (ZAR).
    - i. Utilisez la procédure d'hygiène des bâtiments (POS 2.2.1).
  - b. Le nettoyage et la désinfection fréquents des vecteurs passifs situés dans la zone d'accès restreint (ZAR).
- 2. Il faudrait fournir un équipement adéquat aux fournisseurs de services qui doivent effectuer des travaux à la ferme. De plus, toute pièce d'équipement introduite dans la ZAR devrait être nettoyée et désinfectée avant d'entrer dans la zone.
- 3. Le déplacement et/ou l'échange d'objets et d'équipement (p. ex., des médicaments, de l'équipement médical, d'autres fournitures, des outils) devrait être évité entre deux bâtiments ou sites (zone d'accès restreint (ZAR)). Si le déplacement est inévitable, ces vecteurs doivent être nettoyés avant d'y entrer.
- 4. L'équipement qui sert à l'entreposage, au mélange et à la distribution des aliments devrait être nettoyé régulièrement.

#### **JUSTIFICATION**

- a. Il suffit d'un gramme de fèces contaminées de SRRP, de DEP ou de dysenterie porcine pour infecter des milliers de porcs.
- b. Les outils utilisés à la ferme peuvent propager des agents pathogènes ayant un impact sur la salubrité des aliments. Ils pourraient aussi introduire d'autres microorganismes pathogènes pouvant avoir un impact négatif sur le troupeau.
- c. Les vêtements, les bottes, les outils et l'équipement agricole sont tous des vecteurs pouvant propager des agents pathogènes dans le troupeau.
- d. Une attention particulière devrait être portée aux fournitures médicales (antibiotiques, vaccins, etc.) et à l'équipement médical (seringues, aiguilles, etc.) qui arrivent à la ferme sur une base régulière. Tout manquement à la désinfection, à l'entreposage et à l'utilisation appropriée de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales entrants peut conduire à la contamination possible de ces produits et aggraver la transmission de maladies dans le troupeau.
- e. Le nettoyage et le bon entretien de l'équipement utilisé pour l'entreposage, le mélange et la distribution d'ingrédients alimentaires contribuent à réduire les risques de contamination croisée avec des microorganismes pathogènes, des moisissures et des champignons.

#### **ORIENTATION**

### Les vecteurs passifs comprennent (mais sans s'y restreindre) :

- a. Les emballages de produits pharmaceutiques (p. ex., des flacons d'antimicrobiens, d'antibiotiques, de vaccins et de vitamines).
- b. Les fournitures médicales (p. ex., les seringues, les aiguilles, les instruments destinés à la castration, la taille de la queue et la taille des dents).

- c. Les autres fournitures nécessaires (p. ex., le cellulaire, les bottes, les vêtements, la boîte à lunch, les dispositifs d'identification, les désinfectants, les détergents, l'encre de tatouage, les marteaux de tatouage, la litière, les appâts, les jouets d'enrichissement et l'équipement pour l'insémination artificielle).
- d. Les outils (p. ex., les pelles, les grattoirs, les marteaux, les tuyaux d'arrosage, les seaux).

## Il est recommandé de mettre en place les mesures de prévention suivantes :

- a. N'utilisez que le matériel et l'équipement destinés au site (ZAR).
- b. Mettez en place un protocole d'hygiène (nettoyage/lavage, désinfection et séchage) pour tout intrant à un bâtiment sur une ferme qui ne dispose pas de salle de fumigation. Si une telle salle existe, s'assurer que toutes les surfaces des intrants soient exposées au désinfectant. Une période de quarantaine convenable dans un endroit chaud et sec pour toute pièce d'équipement constitue également une autre option d'hygiène efficace.
- c. Établissez un ordre précis pour le déplacement d'équipement ou de fournitures vers la ZAR sur la base du statut sanitaire des troupeaux de différents sites.
- d. Par souci de contamination, ne pas apporter, dans un site, un contenant de médicaments ouvert provenant d'un autre bâtiment ou d'une autre ferme. De même, ne jamais utiliser une aiguille qui a été utilisée dans un autre endroit de la porcherie ou provenant d'ailleurs.
- e. L'achat de fournitures médicales et pharmaceutiques devrait se faire auprès de fabricants reconnus ou de détaillants autorisés.
- f. Inspectez tout nouvel approvisionnement de fournitures pour vous assurer qu'elles vous parviennent dans l'emballage original et que celui-ci soit intact et scellé.
- g. Lors du transport de produits pharmaceutiques, assurez-vous de les protéger des conditions météorologiques extrêmes et suivez le mode d'emploi.
- h. Vu la difficulté de nettoyer convenablement certaines pièces d'équipement, limitez le partage d'équipement avec d'autres fermes.
- i. Les vêtements utilisés dans un bâtiment devraient toujours y rester. Les vêtements souillés devraient être lavés dans le bâtiment plutôt que d'être transportés ailleurs. Chaque bâtiment devrait être muni d'une laveuse-sécheuse assez robuste pour nettoyer les vêtements utilisés à la ferme. Les laveuses devraient être réglées pour des lavages à l'eau chaude pour favoriser l'élimination des microorganismes qui se trouvent sur les vêtements. Le cycle « Eco » sur un bon nombre de sécheuses n'atteint pas une température suffisamment élevée pour détruire certains agents pathogènes tel le virus qui cause la diarrhée épidémique porcine (DEP).
- j. Tout équipement provenant d'une autre exploitation agricole devrait être nettoyé et désinfecté.
- k. Les véhicules des employés et des visiteurs qui doivent se déplacer entre les fermes devraient être stationnés à l'extérieur de la ZAC. Utilisez des enseignes, des clôtures périphériques et des barrières pour les rediriger.
- I. Entreposez les produits chimiques conformément aux règlements provinciaux, le cas échéant.
- m. Nettoyez et désinfectez tout équipement, bottes, vêtements et outils qui ont été exposés au fumier.

# ? QUESTIONS SUR LA BIOSÉCURITÉ

Question	Importance	Questions sur la biosécurité	Oui	Non	S.O.	Commentaires
Q8.7.1	Fortement recommandé	Les mesures suivantes ont-elles été mises en place avant d'introduire des vecteurs passifs dans les bâtiments :				
		<ul> <li>a. Le nettoyage des vecteurs passifs avant leur entrée dans la zone d'accès restreint (ZAR).</li> </ul>				
		<ul> <li>a. Le nettoyage et la désinfection fréquents des vecteurs passifs situés dans la zone d'accès restreint (ZAR).</li> </ul>				
Q8.7.2		Si des fournisseurs de services doivent effectuer des travaux à la ferme, est-ce qu'un équipement adéquat est fourni ou est-ce que l'équipement qu'ils apportent est vérifié afin de s'assurer qu'il est bien nettoyé et désinfecté avant d'entrer dans la zone d'accès restreint (ZAR)?				
Q8.7.3		Est-ce que le déplacement ou l'échange d'objets et d'équipement entre deux bâtiments ou sites est évité?				
Q8.7.4		Est-ce que l'équipement qui sert à l'entreposage, au mélange et à la distribution des aliments est nettoyé fréquemment?				

S.O. = sans objet; POS = procédure opérationnelle standardisée